

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à promouvoir la mobilité durable par une meilleure information et communication autour des modes de déplacement alternatifs à la voiture. Alors que la voiture représente encore le mode de déplacement dominant à La Bruyère et qu'elle restera indispensable pour assurer la mobilité des citoyens dans un contexte rural, les alternatives présentent un potentiel d'évolution.

Il est pour cela nécessaire de mener des actions visant à informer et à sensibiliser les citoyens aux possibilités de se déplacer autrement à La Bruyère. Différentes actions permettraient de répondre à cet objectif :

- **Informations sur les transports en commun** : Le site internet de la commune pourrait faciliter l'accès à l'information sur l'offre de transports en commun à la commune en intégrant les renseignements disponibles sur les sites Infotec et Belgianrail (SNCB). Une rubrique explicitement dédiée à la mobilité pourrait présenter les lignes de transports en commun qui desservent la commune, les arrêts existants et les horaires de passage. Il y a également lieu d'attirer l'attention sur le service "taxi social" qui permet le déplacement tant des personnes âgées et/ou handicapées et des personnes défavorisées éprouvant des difficultés de mobilité. Le tarif préférentiel de 0,30 €/km (aller-retour) rend ce service particulièrement attractif et pourrait susciter l'intérêt des habitants s'ils disposaient de plus de renseignements sur ce service. Un **folder** reprenant toutes les informations pourrait être créé et communiqué aux habitants par une distribution toutes boîtes ou par une mise à disposition dans des « **points de renseignement mobilité** » (des endroits de diffusion d'information autour des modes durables, à installer dans la maison communale, la bibliothèque, les salles communales Rhisnes, Meux, Emines ...).
- **Information sur la multimodalité** : La multimodalité désigne la possibilité de combiner différents modes de transports sur un même trajet. Considérant les faiblesses du réseau des transports en commun à La Bruyère ce concept mérite d'être mis en avant, car il permet en partie de pallier ces manquements. En combinant différents moyens de transports, les habitants pourraient par exemple rejoindre la gare à vélo. Le train devient dès lors une nouvelle option aux yeux des habitants qui considéreraient la gare trop loin de leur domicile ou trop difficilement accessible en bus. **La création d'une carte multimodale** peut être un puissant outil de communication autour de ce potentiel. Il s'agit d'une carte facilement lisible de la commune qui met en avant les modes de déplacement alternatifs et la manière dont ceux-ci peuvent être reliés entre eux. Cette carte reprend tous les arrêts de bus, les gares, les lignes et les itinéraires particulièrement adaptés aux modes actifs (la carte modes doux réalisées pour la région de Bruxelles peut servir d'exemple), ainsi que les infrastructures dont disposent les arrêts (offre en stationnement automobile, offre en stationnement vélo, accessibilité PMR, possibilité d'acheter un titre de transport, possibilité de louer un vélo, ...)
- **Promotion du covoiturage** : Le secteur du covoiturage est en pleine mutation et il y a lieu d'accompagner cette évolution. En effet, une multitude de portails visant à faciliter le covoiturage ont vu le jour ces dernières années en Région wallonne. Il existe des plateformes pour chaque type de déplacement :
 - o Domicile-travail : Carpoolplaza (www.carpool.be) et Djengo : (www.djengo.be). Un système clé sur porte a été développé par Carpoolplaza et est désormais disponible pour toutes les communes wallonnes qui le désirent mais aussi pour toutes les associations ou groupes citoyens qui désirent mettre à l'honneur le covoiturage. L'outil est convivial et peut s'intégrer sans contrainte directement sur le site internet de la commune ou de l'initiative. Grâce à ce portail, les habitants d'une commune visualisent immédiatement les concitoyens qui désirent covoiturer.
 - o Domicile-école : Schoolpool (www.schoolpool.be) et Kidspooling (www.kidspooling.be)
 - o Événements : Eventpool (www.eventpool.be)
 - o International: Eurostop (www.eurostop.be), BlaBlaCar (www.blablacar.com) et Carpooling (www.carpooling.fr)
 - o Autostop organisé : Voiture à plusieurs (VAP) (www.vap-vap.be)

La commune de La Bruyère peut contribuer à la promotion de ces portails auprès des citoyens en les faisant connaître sur son site Internet ou dans le bulletin communal et par l'organisation de soirées de renseignement qui permettent la rencontre et la mise en réseau d'habitants intéressés.

- **Promouvoir la mobilité durable à travers des événements festifs** : Des événements festifs contribuent à créer une image attractive des modes de déplacement durable, et sensibilisent les citoyens à la problématique de la mobilité dans un cadre convivial. Lors d'une **journée de la mobilité** (un dimanche), un périmètre défini autour d'un (ou plusieurs) cœur(s) de village est fermé à la circulation routière afin de permettre aux modes alternatifs l'appropriation de l'espace. Une telle journée pourrait être liée à un événement déjà existant comme la journée des associations, une brocante ou la journée de l'arbre. A cette occasion plusieurs actions viennent animer les rues autour du thème de la mobilité : des activités ludiques en lien avec les modes doux, des projections de film de sensibilisation aux enjeux, sociaux, environnementaux et écologiques de la mobilité durable, des essais vélo pour faciliter la mise en selle... Ces événements peuvent s'articuler autour de balades invitant la population à découvrir les aménagements cyclables ou la création d'un « village de la mobilité » temporaire rassemblant l'ensemble des acteurs de la mobilité et présentant les réseaux existants pour les modes alternatifs et les projets de développement en cours. Pour la conception de la journée, la commune pourra s'inspirer de la journée MobiCité organisée par la ville de Nivelles.
- **Participation à la semaine de la mobilité** : cet événement européen est organisé au niveau régional par le Service public de Wallonie. La participation de La Bruyère à la semaine de la mobilité est l'occasion de mettre en place des mesures dynamiques et participatives en faveur de la mobilité durable et de rejoindre les différentes actions menées au niveau régional : le « défi des familles » (convaincre une ou plusieurs familles à se déplacer sans voiture pendant une semaine), le « défi des écoles » (proposer aux directions, aux enseignants des écoles et aux associations de parents de faire un véritable projet d'école autour de la mobilité), le « défi de l'Administration communale » (un maximum d'agents communaux se passe de la voiture pendant la Semaine de la Mobilité), le « défi des entreprises » (inciter les entreprises à réaliser des actions spécifiques de sensibilisation pendant la Semaine de la Mobilité en mobilisant les directions).

ORIGINE DE LA DEMANDE

Les réflexions des groupes de travail et de la CLDR et des consultations villageoises ont mis en avant le besoin, sur le territoire communal, de réfléchir aux alternatives à l'usage de la voiture individuelle et promouvoir de nouvelles options (ou de valoriser les existantes) en termes de mobilité, comme par exemple le covoiturage, les modes actifs, taxis collectifs et la multimodalité en général. Le projet est également soutenu par le Collège communal.

JUSTIFICATION DU PROJET

Comme c'est le cas dans toute la Wallonie, la voiture reste profondément ancrée dans les habitudes de déplacements des habitants de La Bruyère. Bien que la structure urbaine (faible densité) et une offre peu attractive en transports en commun rendent la voiture nécessaire, le facteur « habitudes personnelles » pèse lourd dans le choix du mode de transport : en effet, un comportement automatique s'observe chez l'individu confronté de manière régulière à une même prise de décision notamment lorsqu'il s'agit de choisir un moyen de transport pour se rendre au travail, à l'école ou pour faire ses achats. Le choix de la voiture devient dès lors un réflexe plus qu'une décision consciente et n'est plus remis en question. A cela s'ajoute que l'infrastructure de La Bruyère favorise l'emploi de la voiture : située à proximité d'un nœud autoroutier et routier, la commune est très facilement accessible en voiture.

La voiture représente pourtant un coût important pour la société, et les habitants de La Bruyère n'ont pas manqué de souligner les nombreuses nuisances générées par la voiture lors du diagnostic participatif : des nuisances sonores, l'insécurité routière notamment pour les enfants, la pollution de l'air...

Pourtant, la commune offre à l'heure actuelle un potentiel en mobilité durable qui demande à être exploité par ses habitants :

- La présence de deux gares
- Des espaces publics réservés aux modes actifs
- Les possibilités de développer le covoiturage

La commune s'est déjà engagée dans la promotion des modes de déplacement alternatifs, notamment à travers un programme d'amélioration des espaces publics en faveur des modes doux et des transports en commun :

- La réfection progressive des trottoirs, la priorité allant aux axes menant vers les lieux de transport en commun et les écoles, rue d'Emines à Rhisnes, rue du Village et rue Janquart à Meux ;
- Le réaménagement des espaces publics

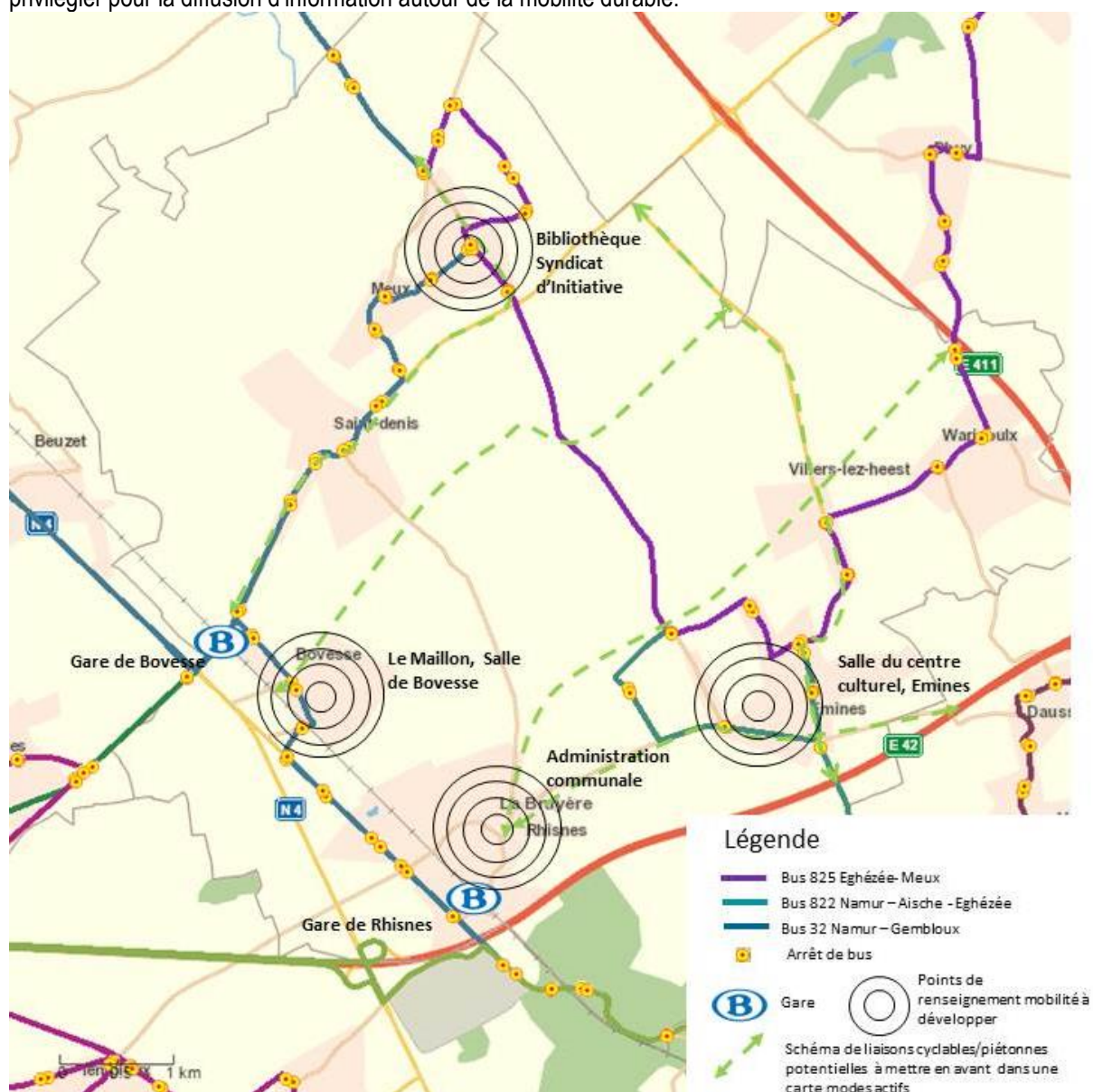
Le CPAS assure notamment divers services réservés aux personnes rencontrant des difficultés particulières dans leur mobilité quotidienne, tel que le taxi social et la centrale des moins mobiles. La Croix-Rouge a également un véhicule.

De plus, le PCDR prévoit plusieurs projets allant dans le même sens : la mise en place d'un Plan Communal de Mobilité, le balisage des chemins et des chantiers, la création d'un pédibus/vélobus pour les déplacements scolaires des enfants et la mise en valeur des gares de Bovesse et de Rhisnes.

Une meilleure information et communication autour des alternatives à la voiture s'inscrit dans cette dynamique et conduirait les habitants à privilégier d'autres modes de transports.

LOCALISATION

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal. Il s'agit de mettre en avant les infrastructures de mobilité alternatives existantes sur le territoire : le réseau de transports en commun, les gares, mais aussi les itinéraires potentiels pour cyclistes et piétons qui seraient à analyser en détail lors de la création de la carte modes actifs. La bibliothèque, les salles de fête des villages comme celles de Bovesse ou d'Emines, et le Syndicat d'Initiative pourraient devenir des points de renseignement à privilégier pour la diffusion d'information autour de la mobilité durable.



STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans application.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans application.

TÂCHES À RÉALISER

- Identifier à court terme la personne / l'organisation en charge de l'information et de la communication autour de la mobilité : la CLDR, la Commune, ...
- Créer une rubrique « Mobilité » sur le site de la commune qui reprend toutes les informations relatives à la mobilité à La Bruyère : les transports en commun (TEC, SNCB, taxi social), le covoiturage, la multimodalité
- Créer une carte multimodale
- Diffuser des informations liées à la mobilité (carte multimodale + renseignements sur les différents modes de transports : bus, train, covoiturage, taxi social) : distribution toutes-boîtes, le bulletin communal, site communal
- Organiser des événements autour de la mobilité : soirée covoiturage pour l'information et la mise en réseau d'habitants intéressés, journée de la mobilité
- Inscrire la commune aux actions régionales réalisées dans le cadre de la semaine de la mobilité (informations disponibles sur le site <http://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite.html>)

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input checked="" type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input checked="" type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input checked="" type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamis	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Les actions d'information et de communication mises en place dans le cadre de ce projet contribueront à augmenter le niveau de connaissances des citoyens au sujet de la mobilité durable et donc à les sensibiliser à la thématique, tout en favorisant le contact et l'échange entre les citoyens et la commune.
- De par la visibilité des actions, elles permettront à la commune de se profiler comme exemplaire en matière de mobilité durable.
- Le sujet de la mobilité durable oblige à une réflexion du développement territorial sur le long terme.
- Les actions contribueront à faire évoluer les habitudes de déplacement des citoyens vers des modes plus respectueux de l'environnement.
- L'offre en transports en commun deviendra plus lisible et accessible. Le développement du covoiturage permettra d'enrichir les possibilités de se déplacer à La Bruyère.

INDICATEURS

Objectif	Indicateur	Source	Cible
Diffuser davantage d'information sur les transports en commun	Nombre de consultations du site communal, rubrique « mobilité »	Webmaster	30 consultations/mois
Développer le covoiturage	Nombre d'inscrits sur les plateformes de covoiturage	Site carpool.be (ou autre plateforme de covoiturage)	5 inscrits 3 mois après le lancement d'évènements d'information et de mise en réseau
Sensibiliser les habitants à la mobilité durable	Nombre de participants à la journée de la mobilité	Organisateurs de l'évènement / comptage à faire par les différents acteurs participants du nombre de sollicitations auprès de leur stand	150

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Développement du site web	2000€
Création d'une carte multimodale (si une telle carte est réalisée dans le cadre du PCM, elle peut être récupérée)	800€
Réalisation de folders	3000€
Frais liés à la journée de la mobilité (relativement faibles, vu que l'évènement aura lieu sur une place publique et demandera essentiellement l'engagement d'acteurs associatifs. Un budget est toutefois à prévoir pour financer l'animation de l'évènement : artistes de cirque, fanfare, ...)	1500€
Total	7300€

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux
- SPW Mobilité

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- Acteurs du milieu associatif
- CLDR
- Ecoconseiller
- CPAS
- Groupe sentiers
- CCATM

PROGRAMME DE RÉALISATION

A mettre en œuvre en lien avec le PCM.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- Le PCM (cf. fiche projet I.10.)
- Mettre en valeur les infrastructures existantes : les gares, les arrêts de bus, le taxi social, les aménagements de l'espace public en faveur des modes doux

- La lisibilité et l'accessibilité de l'information est cruciale pour qu'elle soit intégrée et utilisée par les habitants. Il faudra donc veiller à une bonne présentation des nouveaux outils de communication.

ETAT DU DOSSIER

Réflexion menée dans le cadre de la CLDR.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Toutes les actions proposées dans ce projet peuvent être entreprises dès 2016.

L'organisation d'événements annuels autour de la mobilité (journée de la mobilité, semaine de la mobilité) implique un engagement dans la durée.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Réduction des émissions de gaz à effet de serre suite à une plus faible utilisation de la voiture particulière	Préférence des habitants pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture pour certains trajets

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Augmentation du pouvoir d'achat des habitants grâce à une moindre part du budget consacrée à la voiture	La part du revenu qui n'est plus consacrée à la voiture alimentera la consommation locale
Un trafic calmé favorable au développement d'activités économiques locales (marché)	Sans objet.

Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Un espace public plus accueillant grâce à une réduction du trafic routier et mieux partagé entre tous les usagers	Davantage d'échanges et d'interactions entre les habitants Réappropriation de l'espace public pour des activités sociales et culturelles

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Mise en valeur du patrimoine culturel, architectural et paysager de la commune par la promotion de modes lents, qui permettent de prêter plus d'attention à son environnement.	Appréciation et prise de conscience du patrimoine culturel communal par les habitants.

ANNEXES

La carte transports en commun de La Bruyère

